



SUD Education 92
30bis rue des boulets 75011 Paris
01 43 70 56 87 ou 06 95 70 71 45
educsud92@free.fr
<http://sudeducation92.ouvaton.org/>

Projet Peillon :

les lycées professionnels sous la coupe des patrons

La carte des formations attribuée aux régions : plus de pouvoir aux potentats locaux élus et patronaux !

Les régions décideront des formations en fonction des besoins des entreprises locales. Les filières qui n'intéresseront pas les entreprises seront supprimées : le choix des élèves sera restreint et ne sera pas le même en fonction du lieu où ils habitent (bassin d'emploi de la région, budget du conseil régional, etc). Avec la politique d'austérité menée par le gouvernement, les régions hésiteront d'autant moins à fermer les filières. Et l'apprentissage a de beaux jours devant lui !

Le système d'orientation décentralisé : tri social, employabilité des jeunes, attaque du statut de la fonction publique !

L'orientation est de plus en plus axée sur l'insertion professionnelle. Peillon veut, dès la sixième, renforcer les liens avec l'entreprise. Les élèves, à qui l'on demande de bâtir un projet professionnel, travailleront à leur « employabilité », c'est-à-dire apprendront à se vendre. Cette conception de l'orientation ne fera que renforcer le tri social des élèves. Les élèves des LP sont en effet majoritairement issus des classes populaires.

Le projet Peillon prépare l'acte III de la décentralisation, en parfaite cohérence avec cette vision de l'orientation : les centres d'information et d'orientation seront régionalisés. Les conseillers d'orientation et psychologues (COP), quant à eux seront sous double tutelle État / région. Il s'agit d'un événement important : c'est la deuxième étape de la décentralisation des personnels de l'Éducation Nationale. La première étape a été le passage aux collectivités territoriales des agents techniques en 2003. Les conséquences de ce changement de statut sont catastrophiques : aggravation des conditions de travail (manque de personnel), annualisation des heures de travail (flexibilité), renforcement de la hiérarchie, privatisation de services.

Les agents techniques des établissements dès 2003, les COP aujourd'hui, demain les PLP ?

Le projet Peillon n'améliore ni les conditions de travail des élèves de LP, ni celles des enseignants. Le bac pro 3 ans n'est pas remis en cause alors que les élèves ont du mal à intégrer des connaissances qu'ils étudiaient avant sur un cycle de 4 ans. Les compétences restent en place alors qu'elles ont été souhaitées par le patronat ! Elles ont été mises en place par l'OCDE puis par l'Union européenne pour que l'Europe soit l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ! Comme dans les autres secteurs du système éducatif, il y a de plus en plus de contractuels dans les lycées professionnels. Stop à la précarité dans l'Éducation nationale !

Le projet Peillon, dans son ensemble vise à faire entrer encore plus les collectivités territoriales et les entreprises dans l'école et tous les personnels des différents secteurs de l'éducation sont concernés.

SUD ÉDUCATION REVENDIQUE :

- > **le retrait du projet Peillon ;**
- > **une école émancipatrice et coopérative ;**
- > **la création massive de postes de titulaires à la hauteur des besoins exprimés par les personnels ;**
- > **la titularisation de tous les personnels sans conditions (nationalité, diplôme, concours et de stage).**